## Plaidoyer porté par le CNOSF

avec la contribution de **MRNDES** 



# Ensemble, faisons du sport une grande cause municipale!



Amélie Oudéa-Castéra

Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) Alors que s'ouvre une période électorale décisive pour nos territoires, le mouvement sportif réaffirme son engagement aux côtés des maires, aujourd'hui comme demain. Partenaires essentiels, les maires sont les premiers financeurs du sport en France. Forts de ce soutien, 162 000 clubs accueillent plus de 17 millions de licenciés dans près de 35 000 communes, créent du lien social et forment des champions. Grâce aux politiques locales d'équipement, d'animation et d'inclusion, le sport vit et fait vibrer nos territoires.

L'implication des maires a été déterminante dans la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Du relais de la flamme à l'accueil d'épreuves ou de fan zones en passant par la dynamique «Terre de Jeux », ils ont diffusé l'esprit des Jeux. Ils contribuent désormais à leur héritage, que les Jeux d'hiver des Alpes 2030

viendront compléter et consolider. Pour tout cela, **le mouvement sportif leur exprime sa profonde gratitude.** 

Les élus du terrain croient aux vertus du sport. Ils savent qu'il est un rempart contre la sédentarité et l'isolement, mais aussi un moteur d'attractivité et de développement économique. Mais, dans un contexte économique et social tendu, les contraintes budgétaires menacent la vitalité de ce modèle : 43 % des collectivités annonçaient une baisse du budget sport en 2025. Pourtant, le sport est un investissement bien plus qu'une dépense. Il réduit la délinquance et les discriminations ; il favorise la santé, l'éducation, l'égalité des chances.

Plus que jamais, nous voulons faire équipe avec les maires d'aujourd'hui et de demain. Pour que le sport, sans dépenser plus mais en investissant plus juste, continue d'unir, d'inspirer, **de faire grandir nos territoires.** 

- \_\_\_ Ensemble, faisons du sport une grande cause municipale.
- Ensemble, forgeons un nouveau pacte sportif territorial entre les communes et le mouvement sportif, vecteur de progrès pour tous en héritage des Jeux et en prévision des prochains.





Pour animer la mise en œuvre des recommandations de ce plaidoyer et faire vivre le nouveau pacte sportif territorial qu'il appelle de ses vœux, le CNOSF annonce la création en son sein d'un Conseil des villes. Il réunira une vingtaine d'élus du bloc communal, représentant la diversité des territoires, aux côtés du vice-président du CNOSF en charge des territoires, des représentants nationaux de ses comités départementaux, régionaux et territoriaux, et de l'ANDES.

Pour retrouver le Plaidoyer complet



### NOS 10 PROPOSITIONS

# pour un pacte sportif territorial

#### 1 Un élève, un club!

Garantir l'accès de 100 % des élèves à la pratique sportive en club, en rapprochant les écoles des clubs par une information et des animations partagées, en réunissant les conditions (sortie des cours à 16 h, transport scolaire, tarification sociale) de l'accueil en club de tous les enfants et en coordonnant l'ensemble des acteurs des temps de l'enfant dans une gouvernance partagée, dont les **Projets Educatifs Territoriaux** (PEdT) doivent être la clé de voûte.

#### 2 Une ambition renouvelée pour les équipements sportifs

Rénover les équipements des clubs municipaux trop vétustes ou énergivores grâce au partenariat Sport'Renov qu'impulse le CNOSF pour 2026 avec la Banque des Territoires (Groupe Caisse des dépôts); retrouver des marges de manœuvre pour la construction ciblée d'équipements sportifs structurants, grâce à l'appui de l'Agence Nationale du Sport une meilleure planification territoriale, plus de mutualisations fédérales et d'attractivité pour les partenaires privés; élargir et optimiser les créneaux d'utilisation des équipements et ouvrir pleinement les installations scolaires aux associations sportives pour renforcer l'offre disponible.

#### 3 Un dialogue au service de normes sportives concertées

**Ouvrir de nouveaux espaces de dialogue** entre collectivités et acteurs sportifs sur le sujet des « normes grises », ces cahiers des charges pour l'évolution des stades, équipements et installations des clubs professionnels en cas de montée en division dans les championnats, de façon à **mieux anticiper** les adaptations requises et à **faciliter** leur mise en œuvre dans le temps.

#### 4 Le « réflexe sport » dans la planification urbaine

Prendre systématiquement en compte l'enjeu de la pratique sportive dans les stratégies et documents d'urbanisme, en en faisant dès le départ un paramètre clé de l'aménagement du territoire. Penser la reconversion d'espaces existants, la mixité des usages, garantir l'accessibilité des équipements et leur modularité pour les intégrer pleinement dans une approche globale d'aménagement éco-responsable pour des territoires plus actifs.

#### 5 Territoire sportif, territoire attractif

**Utiliser le sport comme un levier concret d'attractivité des territoires** grâce à la mise en avant de leurs sportifs de haut niveau, à la dynamique de l'événementiel sportif local mais aussi à la mise en valeur, via les labels nationaux (Ville Active et Sportive, Terre de Jeux), des meilleures pratiques des politiques sportives des municipalités.

#### 6 Un club, une entreprise!

Faire du tissu économique local un partenaire naturel du développement sportif en facilitant les liens entre clubs et entreprises du territoire, à travers des partenariats, du mécénat de compétences, des apports en nature ou en services au fonctionnement des clubs et la valorisation de l'engagement en club de leurs salariés, qu'il s'agisse de pratique sportive ou de bénévolat.

#### 7 Un bénévole, une équipe

Entretenir la vitalité du bénévolat à l'échelle locale, grâce à un accès facilité et digitalisé à une offre de formations adaptées, une meilleure reconnaissance des compétences acquises par l'expérience et la structuration de communautés mieux animées. Sur ces enjeux, le CNOSF fera de prochaines annonces, en lien avec l'État et ses autres partenaires publics et privés. Le développement de groupements d'employeurs territoriaux doit parallèlement permettre de mieux soutenir la structuration et le développement de l'emploi sportif et, en consolidant autour d'eux une équipe, d'alléger la charge administrative des bénévoles.

#### 8 Le Contrat Local de Santé, jamais sans le sport

Ancrer durablement le sport dans les politiques locales de santé en intégrant systématiquement la dimension sportive dans les contrats locaux de santé, en fortifiant le réseau des Maisons Sport-Santé dans les territoires et en accompagnant la montée en puissance des clubs affiliés à ce réseau sur l'offre de sport santé et d'activité physique adaptée (APA).

#### 9 Un club, une chance

**Renforcer l'inclusion par le sport**, en soutenant la démarche des « Clubs sportifs engagés » dans des actions d'insertion sociale et professionnelle par le sport, en favorisant la mixité, la pratique des seniors et l'accueil adapté des personnes en situation de handicap. Le club doit s'affirmer comme un lieu d'inclusion et d'égalité des chances et jouer, plus que jamais, un rôle éducatif, social et de cohésion reconnu dans les territoires.

#### 10 Le Projet Sportif Local (PSL): une ambition, une méthode, un outil

Faire du PSL la feuille de route des politiques sportives locales, co-construite entre bloc communal, mouvement sportif, services de l'Etat et partenaires institutionnels et privés. En s'appuyant sur la méthodologie proposée par l'ANDES, ce plan permettra de mieux anticiper les besoins, de mutualiser les moyens et d'inscrire durablement l'action sportive locale dans un cadre de coopération partagé.



